Malheureusement, je l'avais prédit. Cela fait partie des réformes catastrophiques engagées par les socialistes, merci Hollande, merci Lebranchu... Mais ça faisait partie des dogmes imposés par les bobos du PS : la création des Grandes Régions.

Le résultat : une concentration des pouvoirs, des décideurs encore plus éloignés du terrain et du peuple, et à l'arrivée... ça coûte beaucoup, beaucoup plus cher.
Les conséquences : les élus de proximité (les maires des petites et moyennes Communes, ceux qui sont sur le terrain) n'ont plus d'interlocuteurs directs, ne sont plus entendus, sont privés de recettes pour mettre en oeuvre des politiques publiques dans l'intérêt des habitants. C'est tout le système politique qui est ainsi décrédibilisé.

Phoca PDF

L'EST RÉPUBLICAIN

Mercredi 25 septembre 2019 | ÉDITION DE NANCY 1,20 €

Mobilités

Photo ER/F.MERCENIER

LORRAINE

Uber s'implante à Nancy et Metz

Trop chère grande Région !

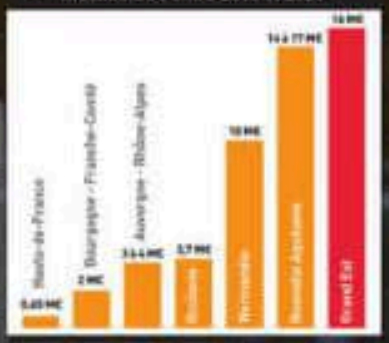

GRAND EST

Record national pour le Grand Est dont le coût du personnel a fortement augmenté depuis la fusion des régions en 2016. Photo ER/A.MARCHI › PAGES 2-3

MEURTHE-ET-MOSELLE

Il tente de fuir après une sortie de route

› CAHIER LOCAL

NANCY

Projet Thermal : une réunion sous tension

› CAHIER LOCAL

GRAND NANCY

Les (fausses) raisons de détester le futur tram

› CAHIER LOCAL

LORRAINE

La naissance éclair d'Adélaïde

› PAGE 6

Phoca PDF

RÉGION

Sommaire

RÉGION
› PAGES 2 À 7
FRANCE MONDE
› PAGES 8 À 13
SPORTS
› PAGES 14 À 20
PAGES LOCALES
› VOTRE CAHIER LOCAL DÉTACHABLE
CINÉMA
› PAGE 21
HIPPISME
› PAGES 22 À 23
JEUX, TELEVISION
› PAGES 24 À 27

GRAND EST Politique

Frais de personnel : reco

L'augmentation du montant annuel du régime indemnitaire des fonctionnaires de la Région Grand Est entre 2016 et 2021 s'élève à 16 M€. Un record dénoncé par la Cour des comptes. Qui souligne cependant des économies de fonctionnement.

Les nouvelles régions nées de la réforme de 2015 voulue par François Hollande coûtent-elles plus cher ? Oui, estime la Cour des comptes dans son rapport sur les finances locales, qui porte sur les années 2016 et 2017. « Trois ans après la mise en œuvre de la réforme, les économies de gestion annoncées ne sont pas encore au rendez-vous », pointe le premier président de la Cour, Didier Migaud. Les nouvelles régions ont dépensé environ 50 M€ pour aligner par le haut le régime indemnitaire de leurs fonctionnaires. Le record national revient à la Région Grand Est avec 16 M€.

16

Les nouvelles régions ont dépensé environ 50 M€ pour aligner par le haut le régime indemnitaire de leurs fonctionnaires. Le record national revient à la Région Grand Est avec 16 M€.

Jusqu'à 70 % d'écart dans les lycées

La Cour évoque les écarts de rémunérations entre les fonctionnaires des trois ex-régions, les mieux payés – au maximum du régime indemnitaire – relevant de la région Lorraine. La différence de salaire s'élevait à 45 % pour le personnel au siège, et jusqu'à 70 % pour les agents des lycées.

D'après négociations entre l'exécutif du Grand Est et les syndicats ont conduit à « lisser, par le haut » selon la formule consacrée, les quelque 7 500 fonctionnaires. La Cour note cependant « une baisse des charges de 1,6 % », tout en ciblant la multiplicité des antennes du Grand Est : 3 sites (Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne), 12 agences régionales.

Ces différentes remarques alimenteront probablement le rapport de la chambre régionale des comptes qui doit tomber à l'automne.

« On ressemble au Parlement européen »

La présidente du groupe PS, Pernelle Richardot, volerait presque au secours du président du Grand Est Jean Rottner : « La Cour est dans une logique comptable et purement financière qui ne tient pas compte de la politique menée ni des difficultés des agents. » « L'organisation de la Région est à revoir, la question des multisites est à régler. On ressemble un peu au Parlement européen », grince Christophe Choserot, pour les Progressistes.

Philippe RIVET

Philippe Richert : c'était une réforme « abracadabrantesque »

« Nous avons essayé de faire le meilleur usage d'une réforme abracadabrantesque qui n'était pas de notre fait. Les services ont accompli avec nous un travail de titan, nous sommes parvenus en un an à harmoniser la gestion de trois ex-régions. » S'il n'avait pas encore découvert le rapport de la Cour des comptes mardi après-midi, Philippe Richert, qui présida aux destinées de la nouvelle région Grand Est de janvier 2016 à octobre 2017, veut bien entendre les critiques, mais « à condition de reconnaître l'ensemble du travail qui a été accompli dans des conditions difficiles ».

Philippe Richert : « Reconnaître la totalité du travail accompli. » Photo archives ER/Alexandre MARCHI

« Politique d'équité pour le personnel »

Philippe Richert met en avant « l'effort réalisé en 2016 et 2017 sur le fonctionnement. Nous avons augmenté notre marge brute, c'est-à-dire l'excédent sur le budget de fonctionnement, en nous montrant très stricts sur les dépenses, au profit de l'investissement. Alors que les marges brutes avant la fusion s'élevaient à 17 % en Lorraine, 13 % en Champagne-Ardenne, 22 % en Alsace, ce qui donnait une moyenne de 17,7 % nous avons atteint 18,6 % à la fin de la première année, et pratiquement les 20 % la 2e année, comme en attestent les comptes administratifs ». « Pour compenser le coût généré par la politique d'équité pour le personnel, nous avons réalisé des économies sur l'immobilier, notamment à Metz ; nous avons lancé le programme de très haut débit, ce qui a permis de réduire la facture de 500 M€, nous avons réussi à augmenter l'offre ferroviaire », ajoute l'ancien président.

Ph. R.

« Ne pas rêver »

Gérard Longuet. Photo ER/Jean-Noël Portmann

Gérard Longuet (sénateur LR, ancien président de la Région Lorraine) : « Il ne faut pas rêver. Quand on gère des collèges, des centres de formation ou des TER, l'économie d'échelle ne peut se faire que sur les équipes de direction, mais celles-ci sont amenées à plus de déplacements. Les élus deviennent eux aussi quasi professionnels car ils sont absorbés à temps plein. Une réunion en préfecture peut leur prendre la journée. Pour conserver la proximité, il a fallu créer des maisons de la Région, qui n'existaient pas avant. Le seul élément positif, c'est que nos régions plus importantes ont plus de poids pour négocier auprès de Paris et de Bruxelles ou de grandes entreprises comme la SNCF ou autres. »

« Pas surpris »

Florian Philippot (Les Patriotes) : « Je ne suis pas surpris. Il n'y a que dans les équations technocratiques qu'on peut croire à dix milliards d'économies. Après, il y a la réalité. Tout ne peut pas se gérer par visioconférence, il faut aussi se voir et donc se déplacer. Il est aussi normal d'harmoniser les indemnités par le haut et que les anciennes capitales régionales gardent leur immobilier. Les villes veulent vivre ! Je n'accable pas la majorité pour sa gestion. La vraie erreur, c'est d'avoir cru à cette réforme. Soit on est une collectivité locale, soit on est un État. Mais une collectivité locale de la taille d'un État, cela ne peut pas marcher. Au-delà de ces problèmes structurels, le rapport dénonce aussi l'enchevêtrement des compétences et montre que rien n'est plus simple. Démocratiquement aussi, ces régions sont des erreurs. »

Phoca PDF

rd national pour le Grand Est

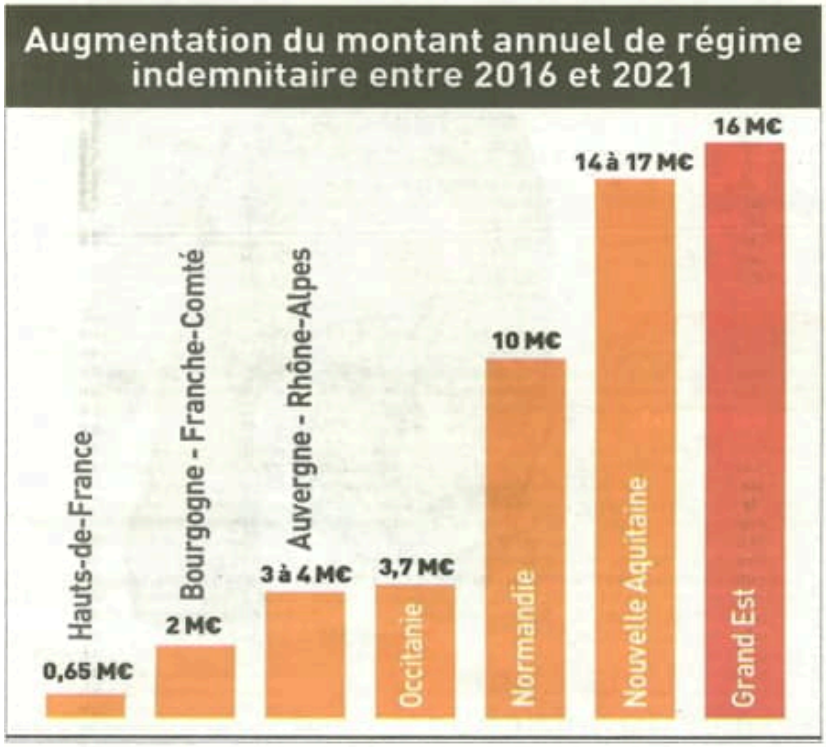

« La Cour des comptes ne sait que critiquer »

L'ancien président de la Région Lorraine (2004-2015) Jean-Pierre Masseret se montre particulièrement critique à l'adresse de la Cour des comptes et de son fonctionnement. « Ce sont des gens dont le seul boulot consiste à critiquer ce que font les autres, sans jamais mettre les mains dans le cambouis ni apprécier le sens des réalités. C'est une réaction facile, qui ne repose sur aucune réalité politique. Quand j'étais rapporteur à la commission des finances du Sénat, j'ai pu apprécier combien certains jugements et critiques étaient formulés en faisant abstraction totale de la réalité sociale notamment. »

Jean-Pierre Masseret considère que la Région Grand Est n'est aujourd'hui « pas particulièrement dépensière », considérant que le régime indemnitaire a pu être « aligné par le haut ». Certes, poursuit-il, « ce n'était sans doute pas la réforme la plus intelligente de toutes, et j'ai sans doute ma part de responsabilité pour ne pas avoir exprimé assez de critiques à l'époque. Mais j'avais perçu le poids électoral qui serait donné aux treize présidents, considérable dans la perspective de la présidentielle ».

Jean-Pierre Masseret. Photo ER/Alexandre MARCHI

Enfin, la réorganisation des régions aura « sans doute occasionné des dépenses nouvelles, mais aussi des économies d'échelle ».

À ses yeux, la seule véritable question qui se pose et qui devra être tranchée un jour, c'est l'Alsace et « l'hégémonie intellectuelle qu'elle veut imposer aux autres ».

Antoine PETRY

QUESTIONS À

Jean Rottner
Président de la Région Grand Est

« C'est à la fin du concert qu'on juge s'il est bon »

Jean Rottner, président de la Région Grand Est.
Photo RL/Gilles WIRTZ

En lieu et place d'économies budgétaires, la Cour des comptes pointe 16 M€ de dépenses supplémentaires pour la Région Grand Est. La fusion, un fiasco ?

Jean ROTTNER, président de la Région Grand Est : Avec la fusion de l'Alsace, la Lorraine et Champagne-Ardenne, nous avons récupéré 12 compétences. La Cour des comptes est dans son rôle mais il s'agit d'un rapport d'étape. Je demande de la patience, c'est à la fin du concert qu'on juge s'il est bon.

Dans le collimateur des sages, les augmentations du régime indemnitaire. Quelles en sont les causes ?

Ces augmentations ne sont pas une nouveauté, nous les avions annoncées. Lors de la fusion, nous étions la Région qui payait le moins bien ses collaborateurs. L'Alsace et la Champagne-Ardenne n'étaient pas au niveau de la Lorraine. Nous avons voulu harmoniser par le haut. L'augmentation de 16 M€ porte tout particulièrement sur les petits revenus des 7 400 agents, ceux de nos collaborateurs de catégorie C qui travaillent dans les lycées. C'est du pouvoir d'achat. C'est le coût d'un TER. Ce choix politique est à rapporter aux 3,2 Md€ du budget régional.

À quand les économies ?

Aujourd'hui, on voit dans nos indicateurs que les frais ont tendance à diminuer, notamment les déplacements parce que les gens se sont approprié la visioconférence. On introduit le télétravail. On a appris à gérer notre parc auto, nos bâtiments, dont nous revendons une partie. Les frais de déplacement des élus se chiffrent à 250 000 €/an. Tout cela s'est effectué à budget constant, nous n'avons pas touché aux impôts. La Cour ne le dit pas assez. Il reste entre les anciens territoires de profondes inégalités de répartition des 5 400 agents dans les lycées. Là aussi, nous allons harmoniser, pas forcément vers le haut mais vers une plus grande efficience.

Mais l'endettement de la Région aussi est épinglé.

Il faut prendre en compte les investissements consentis pour l'arrivée du TGV Est. Nous sommes les trois seules anciennes régions à avoir porté un tel projet. En matière de transport scolaire, nous avons anticipé et pris les choses en main avant les autres. Or, ce facteur n'est pas pris en compte dans le document.

Propos recueillis par Xavier BROUET

Phoca PDF